

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

# Conseil communautaire du 18 octobre 2017 au Loroux-Bottereau

Nombre de membres

en exercice : **48**

présents : **38**

pouvoirs : **7**

votants : **45**

### Présents :

#### DIVATTE-SUR-LOIRE

Christelle BRAUD, Alain SABOURIN, Anne LERAY, Jacques LUCAS, Thierry COIGNET

#### LA BOISSIERE DU DORE

Maurice BOUHIER

#### LA CHAPELLE-HEULIN

Jean TEURNIER, Michaël HUET, Eric GICQUEL

#### LA REGRIPIERE

René BARON, Evelyne HOUSSIN

#### LA REMAUDIERE

Anne CHOBLET, Christian RIPOCHE

#### LE LANDREAU

Pierre BERTIN, Stéphane MABIT, Henri LAUMONIER

#### LE LOROUX-BOTTEREAU

Paul CORBET, Nathalie MEILLERAI-PAGEAUD, Mathilde VIVANT, Gérard ROUSSEAU, Amélie DAVIOT, Réjane SECHER

#### LE PALLET

Pierre-André PERROUIN, Joël BARAUD

#### MOUZILLON

Patrick BALEYDIER, Marie-Christine TESSEREAU

#### SAINT JULIEN DE CONCELLES

Thierry AGASSE, Brigitte PETITEAU, Jean-Pierre MARCHAIS, Mauricette MOSTEAU, Sonia GILBERT, Claudie ARBERT

#### VALLET

Jérôme MARCHAIS, Jean-Marie POUPELIN, Céline CHARRIER, Hervé AUBRON, Mathieu LEGOUT, Ludovic BUZONIE

#### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme MENARD (pouvoir à Mr SABOURIN), Mr ROCHET (pouvoir à Mme VIVANT), Mr RIVERY (pouvoir à Mme SECHER), Mme BOUCHER (pouvoir à Mr PERROUIN), Mr JOUNIER (pouvoir à Mr BALEYDIER), Mr SERISIER (pouvoir à Mme PETITEAU), Mme LE POTTIER (pouvoir à Mr LEGOUT).

#### **Absentes :**

Mmes BABIN, PEROCHEAU, LACOSTE.

**Est nommée secrétaire de séance :** Anne CHOBLET

---

### Vie Institutionnelle

#### 1. Avis sur la salle de La Remaudière

Le Conseil Communautaire, à 24 voix pour, 2 voix contre et 19 abstentions :

- **NE RETIENT PAS** comme étant d'intérêt communautaire, la salle culturelle de La Remaudière.

Le Conseil Communautaire, à 39 voix pour et 6 abstentions :

- **DECIDE** de réviser l'attribution de compensation de la commune de La Remaudière et de la fixer à 0 € pour les années 2018, 2019 et 2020.

## Finances

## 2. Inventaire budget SSIAD

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DRESSE** l'inventaire du budget SSIAD comme suit :

N° inventaire	Libellé du biens	Article	Catégorie	Actif brut	Amortissements	Valeur Nette Comptable
2009-2182-019	clo soins à domicile	2182	Matériel de transport	5 184,00	5 184,00	0,00
2009-2182-018	clo soins à domicile	2182	Matériel de transport	5 184,00	5 184,00	0,00
2009-2182-017	clo soins à domicile	2182	Matériel de transport	5 184,00	5 184,00	0,00
				<b>15 552,00</b>	<b>15 552,00</b>	<b>0,00</b>
2006-2183-053	ordinateur soins à domicile	2183	Matériel de bureau et informatique	1 603,03	1 603,03	0,00
2003-2183-038	REXEL SoinsDomi 1impHP6122+ExtensMém64M	2183	Matériel de bureau et informatique	511,89	511,89	0,00
1999-2183-021	MAT. INFO. SOINS A DOM. + INSTAL.	2183	Matériel de bureau et informatique	1 513,81	1 513,81	0,00
				<b>3 628,73</b>	<b>3 628,73</b>	<b>0,00</b>
				<b>19 180,73</b>	<b>19 180,73</b>	<b>0,00</b>

- **AUTORISE** le transfert comptable de ces biens vers le budget SSIAD.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

## 3. Inventaire budget PISCINES

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DRESSE** l'inventaire du budget Piscines comme suit :

N° inventaire	Libellé du bien	Article	Catégorie	Actif brut	Amortissements	Valeur Nette Comptable
02SUBV0004	Subvention Piscine Intercommunale NAIADOLIS	1323	Subvention Département	567 110,33	0,00	567 110,33
				<b>567 110,33</b>	<b>0,00</b>	<b>567 110,33</b>
0425CLF001	Emprunt NAIADOLIS	1641	Dettes	129 324,97	0,00	129 324,97
0125CLF003	Emprunt NAIADOLIS	1641	Dettes	5 098,74	0,00	5 098,74
0125CLF001	Emprunt NAIADOLIS	1641	Dettes	10 198,86	0,00	10 198,86
2002CL002	Emprunt DIVAQUATIC	1641	Dettes	31 437,10	0,00	31 437,10
2003CLF001	Emprunt DIVAQUATIC	1641	Dettes	58 869,24	0,00	58 869,24
				<b>234 948,91</b>	<b>0,00</b>	<b>234 948,91</b>
2013-2031-015	Etude faisabilité espace DIVAQUATIC	2031	Frais d'études	16 117,14	6 446,00	9 671,14
2003-2031-005	Etude réhab Ancien Vestiaire Piscine DIVAQUATIC	2031	Frais d'études	2 392,00	2 392,00	0,00
				<b>18 509,14</b>	<b>8 838,00</b>	<b>9 671,14</b>
2015-2051-121	dépot marque Espace DIVAQUATIC 2015-2017	2051	Cessions et droits similaires	966,00	463,00	503,00
2014-2051-110	système de réservation en ligne piscine DIVAQUATIC	2051	Cessions et droits similaires	9 296,64	9 296,64	0,00
2012-205-082	dépot marque espace DIVAQUATIC 2009-2011	2051	Cessions et droits similaires	795,00	795,00	0,00
2009-205-044	dépot marque espace DIVAQUATIC 2009-2011	2051	Cessions et droits similaires	695,00	695,00	0,00
2007-205-037	logiciel ordinateur piscine DIVAQUATIC	2051	Cessions et droits similaires	364,64	364,64	0,00
2005-205-028	dépot de marque DIVAQUATIC	2051	Cessions et droits similaires	225,00	225,00	0,00
2002-205-016	logiciel Microsoft Office Piscine DIVAQUATIC	2051	Cessions et droits similaires	395,00	395,00	0,00
				<b>12 737,48</b>	<b>12 254,48</b>	<b>483,00</b>
1971-2115-001	La Tannerie - BT 111 - Piscine DIVAQUATIC	2115	Terrains bâtis	10,42	0,00	10,42
				<b>10,42</b>	<b>0,00</b>	<b>10,42</b>
2003-2121-002	plantation végétaux Piscine DIVAQUATIC	2121	Aménagement de terrains	1 188,77	1 188,77	0,00
				<b>1 188,77</b>	<b>1 188,77</b>	<b>0,00</b>
041M000017	Signalétique piscine NAIADOLIS	2128	Autres agencements et aménag. de terr	3 729,78	0,00	3 729,78
041M000016	Clôtures abords piscine NAIADOLIS	2128	Autres agencements et aménag. de terr	8 187,12	0,00	8 187,12
03014	Forage pour arrosage piscine NAIADOLIS	2128	Autres agencements et aménag. de terr	472,42	0,00	472,42
03013	Aménag espaces verts piscine NAIADOLIS	2128	Autres agencements et aménag. de terr	3 887,00	0,00	3 887,00
				<b>16 276,32</b>	<b>0,00</b>	<b>16 276,32</b>
1999-21318-009	TRAVAUX RENOVATION PISCINE DIVAQUATIC	21318	Autres bâtiments publics	3 517 096,95	0,00	3 517 096,95
1974-21318-001	PISCINE DIVAQUATIC	21318	Autres bâtiments publics	418 678,45	0,00	418 678,45
2016-21318-026	Piscine Travaux 2016-BipFlash-Radiants DIVAQUATIC	21318	Autres bâtiments publics	17 131,20	0,00	17 131,20
				<b>3 952 006,60</b>	<b>0,00</b>	<b>3 952 006,60</b>
141M000046	Remplacement portes piscine NAIADOLIS	2138	Autres constructions	2 325,26	0,00	2 325,26
141M000012	Ampli sono piscine NAIADOLIS	2138	Autres constructions	862,80	0,00	862,80
131M000005	Déchloraminateur piscine NAIADOLIS	2138	Autres constructions	24 700,75	0,00	24 700,75
121M000032	Plan travail poseformés piscine NAIADOLIS	2138	Autres constructions	3 060,31	0,00	3 060,31
121M000027	Portique maintenance manutention NAIADOLIS	2138	Autres constructions	3 613,12	0,00	3 613,12
091M000027	Travaux piscine NAIADOLIS	2138	Autres constructions	1 199,40	0,00	1 199,40
091M000007	Travaux plancher réfection piscine NAIADOLIS	2138	Autres constructions	430,56	0,00	430,56
071M000055	Tyx réhabilitation bassins béton piscine NAIADOLIS	2138	Autres constructions	20 995,89	0,00	20 995,89
01124	Piscine NAIADOLIS	2138	Autres constructions	4 050 616,47	0,00	4 050 616,47
				<b>4 107 564,56</b>	<b>0,00</b>	<b>4 107 564,56</b>
2013-2158-006	système de traitement de chlore de la piscine DIVAQUATIC	2158	Autres	14 744,29	0,00	14 744,29
				<b>14 744,29</b>	<b>0,00</b>	<b>14 744,29</b>
2015-2183-321	lecteur de carte espace DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	1 060,00	360,00	720,00
2015-2183-277	pare feu piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	444,00	148,00	296,00
2013-2183-265	téléphone sans fil piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	821,05	821,05	0,00
2013-2183-263	contrôle accès et billetterie piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	17 440,31	17 440,31	0,00
2012-2183-249	ordinateur caisse piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	869,46	869,46	0,00
2012-2183-248	ordinateur piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	757,07	757,07	0,00
2010-2183-240	terminal carte bancaire DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	562,12	562,12	0,00
2011-2183-092	imprimante brother piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	453,28	453,28	0,00
2010-2183-084	lecteur carte piscine TC42 DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	1 207,96	1 207,96	0,00
2010-2183-081	CBB piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	888,73	888,73	0,00
2010-2183-079	standard téléphonique piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	2 537,43	2 537,43	0,00
2009-2183-075	lecteur carte magnétique piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	2 792,66	2 792,66	0,00
2008-2183-074	Photocopieur Piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	772,62	772,62	0,00
2006-2183-055	ordinateur piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	1 205,51	1 205,51	0,00
2003-2183-037	Tripode caisse Piscine DIVAQUATIC	2183	Matériel de bureau et informatique	11 027,12	11 027,12	0,00
				<b>42 829,32</b>	<b>41 813,32</b>	<b>1 016,00</b>
2014-2184-285	colonne à caisse piscine DIVAQUATIC	2184	Mobilier	1 440,38	240,06	1 200,32
2013-2184-282	table à langer piscine DIVAQUATIC	2184	Mobilier	445,63	111,42	334,21
2010-2184-058	fauteuil piscine DIVAQUATIC	2184	Mobilier	565,47	272,78	292,69
2006-2184-033	Piscine bureau direction DIVAQUATIC	2184	Mobilier	883,56	883,56	0,00
2002-2184-030C	MOBILIER PISCINE DIVAQUATIC	2184	Mobilier	1 317,99	1 317,99	0,00
2000-2184-0220C	1 banc 200cm pour Piscine DIVAQUATIC	2184	Mobilier	88,89	88,89	0,00
				<b>4 742,92</b>	<b>2 915,70</b>	<b>1 827,22</b>

N° inventaire	Libellé du bien	Article	Catégorie	Actif brut	Amortissements	Valeur Nette Comptable
2016-2188-335	ensemble mécanique TR491 pour la piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	3 456,00	0,00	3 456,00
2016-2188-332	nettoyeur HP eau froide DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 578,00	0,00	1 578,00
2016-2188-329	tapis toboggan d'apprentissage bimb peda DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	2 982,00	0,00	2 982,00
2015-2188-316	laveuse de sol ecoflex DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	5 992,80	999,00	4 993,80
2014-2188-298	lecteur de chèque DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	632,40	175,00	457,40
2010-2188-204	sono piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 163,92	1 163,92	0,00
2009-2188-180	fun parcours piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	4 717,02	4 717,02	0,00
2009-2188-175	Tobogan piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 375,40	1 375,40	0,00
2006-2188-141	chariot rangement piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 229,70	1 229,70	0,00
2000-2188-083	Echaffaudage TUBESCA 10m pour piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	4 680,39	4 680,39	0,00
2016-2188-324	Siège de douche relevable (La Piscine Collective) DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	436,20	436,20	0,00
2016-2188-334	chariots dossier tubulaire piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	792,00	0,00	792,00
2016-2188-333	réfrigérateur piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	229,00	0,00	229,00
2016-2188-330	parcours gonflable piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	5 997,60	0,00	5 997,60
2016-2188-327	mini mono brosse sanitaire piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 056,76	0,00	1 056,76
2016-2188-326	but water polo DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	505,42	0,00	505,42
2015-2188-323	fauteuil accès bain DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 651,08	330,00	1 321,08
2015-2188-311	robot DOLPHIN WAVE 50 CB EUR DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	2 092,80	349,00	1 743,80
2015-2188-310	robot DOLPHIN prox2 DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	3 292,80	549,00	2 743,80
2015-2188-309	sono piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	851,00	0,00	851,00
2015-2188-307	escabeau 10 marches piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	494,40	82,00	412,40
2014-2188-301	GTC piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	23 625,60	7 876,00	15 749,60
2014-2188-292	système de vidéo surveillance piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	3 979,20	1 326,40	2 652,80
2013-2188-285	coffre fort piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	739,64	369,81	369,83
2013-2188-275	enrouleur piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	4 305,60	2 152,80	2 152,80
2013-2188-271	robot automatique piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	3 880,24	1 940,13	1 940,11
2013-2188-269	sono DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	4 732,57	2 366,28	2 366,29
2013-2188-262	automate traitement de l'air piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	2 654,52	1 327,26	1 327,26
2012-2188-244	couverture mousse bassin extérieur DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	16 116,10	10 744,08	5 372,02
2011-2188-232	strepping piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 960,41	1 960,41	0,00
2010-2188-219	protection poteau piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 351,48	1 351,48	0,00
2010-2188-209	guide file piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	796,36	477,84	318,52
2010-2188-207	bateau piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	663,82	663,82	0,00
2010-2188-203	autolaveuse + aspirateur DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	5 447,78	3 268,68	2 179,10
2010-2188-189	robot piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	8 967,60	8 967,60	0,00
2009-2188-178	fauteuil douche DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	899,00	899,00	0,00
2008-2188-160	bloc sono piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	3 559,30	3 559,30	0,00
2008-2188-159	débrillateur piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	2 095,39	2 095,39	0,00
2008-2188-154	aménagement vestiaire piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 110,37	1 110,37	0,00
2007-2188-148	karcher piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	885,04	885,04	0,00
2006-2188-145	matelas, tapis et filet DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	2 726,88	2 726,88	0,00
2006-2188-143	balance piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	2 511,60	2 511,60	0,00
2006-2188-142	robot piscine DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	10 728,12	10 728,12	0,00
2003-2188-125	Piscine PAPIER échelle DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	649,81	649,81	0,00
2003-2188-124	Piscine NOUZILLIERS Clés Passes DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	2 186,19	2 186,19	0,00
2003-2188-122	Piscine LMP Radeau Rocher Bulle aquahuit DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 376,37	1 376,37	0,00
2003-2188-121	Piscine LMP Cage suspendue bigliss maisF DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 714,86	1 714,86	0,00
2003-2188-119	Piscine Agrès Aqualat PAPIER DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 534,58	1 534,58	0,00
2003-2188-118	Piscine PAPIER Chariot enrouleur Coffre DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	3 465,97	3 465,97	0,00
2002-2188-107	Piscine Chaise surveillance Maître Nageur DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	2 151,48	2 151,48	0,00
2002-2188-104	PISCINE AUTOLAVEUSE TWINTEC DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	3 925,00	3 925,00	0,00
2002-2188-103	Piscine 2 portes 2 vantaux DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	3 130,23	2 921,52	208,71
2002-2188-10200	Piscine Matériel oxygénothérapie + bac DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	950,99	950,99	0,00
2002-2188-101	Piscine Aspirateur Muco Matériel Médical DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	302,61	302,61	0,00
2002-2188-10000	Piscine Chariot entretien ménage DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	359,35	359,35	0,00
2002-2188-099	Piscine Secu et Animation agrès aqualat DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 185,30	1 185,30	0,00
2002-2188-09800	Piscine-Mat Balis. Sécu Perche Ligne DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	4 164,71	4 164,71	0,00
2002-2188-097	Piscine ULTRABOT + divers Matériel DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	4 284,46	4 284,46	0,00
2002-2188-096	Piscine- Mono Floormatic Brosse Nylon DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 034,98	1 034,98	0,00
2002-2188-095	Piscine Extincteurs DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	2 680,57	2 680,57	0,00
2002-2188-094	Piscine Enroul ligne d'eau DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	1 683,29	1 683,29	0,00
2000-2188-085	ASPIRATEUR POUR PISCINE DIVAQUATIC	2188	Autres matériels	419,36	419,36	0,00
091M000008	Fauteuil manuel de mise à l'eau NAIADOLIS	2188	Autres matériels	1 266,00	1 266,00	0,00
081M000048	Décoration intérieure piscine NAIADOLIS	2188	Autres matériels	1 705,49	1 705,49	0,00
161M000021	Remplir roue récupératrice chaleur sur CTA NAIADOLIS	2313	Constructions en cours	15 326,46	0,00	15 326,46
151M000010	AMO rénovation piscine NAIADOLIS	2313	Constructions en cours	23 152,75	0,00	23 152,75
				<b>38 479,21</b>	<b>0,00</b>	<b>38 479,21</b>
				<b>9 201 163,18</b>	<b>192 368,08</b>	<b>9 008 795,10</b>

- **AUTORISE** le transfert comptable de ces biens vers le budget Piscines.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

#### 4. Inventaire budget ATELIERS RELAIS

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DRESSE** l'inventaire du budget Ateliers-Relais comme suit :

N° inventaire	Libellé du biens	Article	Catégorie	Actif brut	Amortissements	Valeur Nette Comptable
07SUBV0001	Subvention FISAC commerce proximité	1311	Subv d'équip transférables	23 968,00	8 622,00	15 346,00
06SUBV0001	Subvention commerce de proximité	1311	Subv d'équip transférables	15 000,00	6 000,00	9 000,00
				<b>38 968,00</b>	<b>14 622,00</b>	<b>24 346,00</b>
08SUBV0002	Subvention Atelier relais n°12	1313	Subv d'équip transférables	54 616,00	17 477,12	37 138,88
08SUBV0001	Subvention Atelier relais n°11	1313	Subv d'équip transférables	85 000,00	27 200,00	57 800,00
06SUBV0002	Subvention commerce de proximité	1313	Subv d'équip transférables	45 613,00	18 245,20	27 367,80
04SUBV0001	Subvention hôtel entreprises n°2	1313	Subv d'équip transférables	142 933,00	68 607,84	74 325,16
03SUBV0001	Subvention aménag Samic (solde)	1313	Subv d'équip transférables	10 148,00	4 871,04	5 276,96
02SUBV0002	Subvention aménag Samic (acpte)	1313	Subv d'équip transférables	10 148,00	5 682,88	4 465,12
02SUBV0001	Subvention Atelier relais n°4	1313	Subv d'équip transférables	58 975,50	33 026,28	25 949,22
01SUBV0001	Subvention hôtel entreprises n°1	1313	Subv d'équip transférables	81 941,35	45 883,85	36 057,50
				<b>489 374,85</b>	<b>220 994,21</b>	<b>268 380,64</b>
0327CLF003		1641	Emprunts et dettes	34 241,49	0,00	34 241,49
0827CE001		1641	Emprunts et dettes	72 160,67	0,00	72 160,67
				<b>106 402,16</b>	<b>0,00</b>	<b>106 402,16</b>
16IM000011	Dépôt de garantie HE n°1 4 Chemins	165	Dépôts et cautionnements	1 500,00	0,00	1 500,00
16IM000006	Dépôt de garantie Module n°7 Le Pallet	165	Dépôts et cautionnements	1 500,00	0,00	1 500,00
14IM000004	Dépôt de garantie module 6 hôtel entrep	165	Dépôts et cautionnements	1 500,00	0,00	1 500,00
10IM000010	Dépôt de garantie HE n°2	165	Dépôts et cautionnements	1 500,00	0,00	1 500,00
09IM000005	Dépôt de garantie hôtel d'entreprises	165	Dépôts et cautionnements	1 500,00	0,00	1 500,00
05IM000013	Dépôt de garantie commerce proximité	165	Dépôts et cautionnements	620,00	0,00	620,00
	Dépôt de garantie LES FILMS DISSIDENTS	165	Dépôts et cautionnements	473,10	0,00	473,10
	Dépôt de garantie NEMESIS	165	Dépôts et cautionnements	498,00	0,00	498,00
				<b>9 091,10</b>	<b>0,00</b>	<b>9 091,10</b>
97IM000001	Mouzillon - BX 277	2111	Terrains nus	8 463,47	0,00	8 463,47
04IM000006	Boissière Doré - C 1002	2111	Terrains nus	11 330,31	0,00	11 330,31
				<b>19 793,78</b>	<b>0,00</b>	<b>19 793,78</b>
1999-2115-001	Terrain hotel d'entreprise Divatte s/Loire	2115	Terrains bâtis	22 727,03	0,00	22 727,03
04IM000001	Acq 27/08/01 SA Dely AH 204 HE n°2 Le Pa	2115	Terrains bâtis	105 670,09	0,00	105 670,09
				<b>128 397,12</b>	<b>0,00</b>	<b>128 397,12</b>
2007-21318-003	mise en conformité des locaux Divatte s/Lo	21318	Autres bâtiments publics	707,42	707,42	0,00
2006-21318-002	Aménagement de locaux BR1 Divatte s/Loir	21318	Autres bâtiments publics	61 733,51	32 924,56	28 808,95
1999-21318-001	Hotel d'Entreprises Divatte s/Loire	21318	Autres bâtiments publics	396 210,92	396 210,92	0,00
				<b>458 651,85</b>	<b>429 842,90</b>	<b>28 808,95</b>
02i003	Hôtel d'entreprises - MOUZILLON	2132	Immeubles de rapports	340 496,25	204 285,00	136 211,25
02IM000003	Hôtel d'entreprises n°2 - Le Pallet	2132	Immeubles de rapports	527 498,68	253 188,00	274 310,68
15IM000009	Tvx accessibilité commerce proximité	2132	Constructions en cours	267,50	0,00	267,50
15IM000008	Alim citernes gaz hôtel entreprises	2132	Constructions en cours	2 079,28	0,00	2 079,28
15IM000006	Changement portail HE le Pallet	2132	Constructions en cours	11 444,13	0,00	11 444,13
07IM000002	Remise en état portail HE n°2 Le Pallet	2132	Immeubles de rapports	1 420,00	504,00	916,00
05IM000006	Travaux de réfection SAMIC Le Pallet	2132	Immeubles de rapports	9 565,09	3 438,00	6 127,09
04IM000003	Commerce de proximité - La Boissière	2132	Immeubles de rapports	167 342,90	60 237,00	107 105,90
				<b>1 060 113,83</b>	<b>521 652,00</b>	<b>538 461,83</b>
1998-2184-001	Mobilier Divatte s/Loire	2184	Mobilier	978,29	978,29	0,00
				<b>978,29</b>	<b>978,29</b>	<b>0,00</b>
				<b>2 311 770,98</b>	<b>1 188 089,40</b>	<b>1 123 681,58</b>

- **AUTORISE** le transfert comptable de ces biens vers le budget Ateliers-Relais.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

#### 5. Contractualisation d'une ligne de trésorerie pour le budget Déchets

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le recours à une ligne de trésorerie pour le budget déchets,
- **RETIENT** la proposition du Crédit Agricole Atlantique Vendée pour un montant de 1 000 000 €, sur une durée de 12 mois, aux conditions suivantes :

Commission d'engagement prélevée par débit d'office à la mise en place

0.05 %

Commission de non utilisation sur montant non tiré	néant
Taux (*) EURIBOR 1 Mois Moyenné + marge de	0.58 %
Si l'Euribor 1 mois est inférieur à 0 (zéro), il sera réputé égal à 0	
Etant précisé qu'un taux plancher sera appliqué au crédit, ce taux sera calculé au jour de l'émission du contrat comme suit :	
. Si émission du contrat le 02/10/17	
. Valeur de l'index moyenné du mois de septembre – 0,37 %,	
. Index négatif donc flooré à 0 % + Marge 0.58 % soit taux plancher = 0,58 %	
Intérêts facturés en fin de trimestre civil suivant utilisation	
Base de calcul des intérêts	365 jours
Pas de montant minimum pour chaque déblocage	
Délai de mise à disposition et date de valeur	jour J +2 ouvrés
Délai de remboursement des fonds et date de valeur	jour J +2 ouvrés
Modalités d'encaissement et de remboursement	Débit ou crédit
Modalités de transmission des ordres de mise à disposition :	Mail - Fax
Frais de dossier prélevés par débit d'office à la mise en place	néant
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> le Président ou son représentant à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec le Crédit Agricole Atlantique Vendée.</li> <li>- <b>HABILITE</b> le Président ou son représentant à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et lui donne tous pouvoirs à cet effet.</li> </ul>	

## 6. LNH : Garantie d'emprunts pour le Foyer des Jeunes Actifs à Vallet

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 176 421,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêts N° 69023 constitué d'1 ligne du Prêt. La garantie est apportée aux conditions suivantes :
  - ✓ La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité
  - ✓ Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
  - ✓ Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.
- ✓ **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 300 000 € souscrit par l'emprunteur auprès du CIL Atlantique.
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante.

## 7. Avenant à la convention de financement de la région pour l'aménagement du parc d'activités du Plessis au Loroux-Bottereau"

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la prolongation de la durée de la convention tripartite ayant pour objet l'attribution d'une subvention régionale à l'action d'aménagement du Parc d'Activités du Plessis au Loroux-Bottereau, jusqu'au 31 décembre 2020.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

## Aménagement du territoire

### 8. Aménagement numérique : Conventonnement avec le Département de Loire-Atlantique

Le Conseil Communautaire, à 44 voix pour et 1 abstention :

- **APPROUVE** la convention avec le Département de Loire-Atlantique pour l'aménagement numérique très haut débit.
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention.

## Eau et assainissement

### 9. Transfert de compétence eau

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **PROPOSE** la modification statutaire consistant à inscrire la compétence eau au titre des compétences facultatives de la Communauté de communes.
- **NOTIFIE** la présente délibération aux maires de chacune des communes membres de la Communauté, leurs conseils municipaux devant être obligatoirement consultés conformément aux dispositions des articles L. 5211-17 et L. 5211-20 du CGCT. Cette délibération sera également notifiée aux Présidents des syndicats d'assainissement présents sur le territoire à titre informatif.
- **PREND ACTE** qu'en conséquence, sont mis à disposition de la Communauté de manière automatique tous les biens, équipements et services nécessaires à l'exercice de la compétence.
- **INVITE** Monsieur le Préfet, si la majorité qualifiée est atteinte à l'issue de cette consultation, à prononcer par arrêté, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les nouveaux statuts de la Communauté.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de Loire Atlantique, et aux Maires des communes membres.

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette BP 24 111, 44 041 Nantes Cedex tel 02.40.99.46.00, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr) ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

## 10. Transfert de compétence assainissement

Le Conseil Communautaire, à 42 voix pour et 3 abstentions :

- **PROPOSE** la modification statutaire ci-annexée consistant à inscrire la compétence assainissement au titre des compétences facultatives de la Communauté de communes.
- **NOTIFIE** la présente délibération aux maires de chacune des communes membres de la Communauté, leurs conseils municipaux devant être obligatoirement consultés conformément aux dispositions des articles L. 5211-17 et L. 5211-20 du CGCT. Cette délibération sera également notifiée aux Présidents des syndicats d'assainissement présents sur le territoire à titre informatif.
- **PREND ACTE** qu'en conséquence, sont mis à disposition de la Communauté de manière automatique tous les biens, équipements et services nécessaires à l'exercice de la compétence.
- **INVITE** Monsieur le Préfet, si la majorité qualifiée est atteinte à l'issue de cette consultation, à prononcer par arrêté, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les nouveaux statuts de la Communauté.
- **CRÉE** le budget annexe assainissement, assujetti à la TVA, Nomenclature M49 au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- **DECIDE** du transfert direct du patrimoine, des résultats, de la trésorerie, des restes à recouvrer et restes à percevoir, et restes à réaliser des budgets annexes communaux vers le budget annexe de la CCSL au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de Loire Atlantique, et aux Maires des communes membres.

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette BP 24 111, 44 041 Nantes Cedex tel 02.40.99.46.00, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr) ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

## Développement économique

### 11. Vente de la Ferme du Rosier au Loroux-Bottreau à la SAFER

Le Conseil Communautaire, à 43 voix pour et 2 abstentions :

- **DECIDE** de la vente des parcelles BC 3, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 19, 20, 21, 67, 200, 210, 211 et 223 à la SAFER au prix de 275 000 € conformément à l'estimation des Domaines en date du 16 août 2017. Celle-ci se chargera ensuite de trouver un acquéreur conformément à son objectif de préservation des territoires agricoles.
- **AUTORISE** le Président à signer la promesse de vente et l'acte notarié.

### 12. Muroise et Compagnie : Attribution d'une aide à l'immobilier dans le cadre du dispositif ARIAA/FEADER

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'aide financière de la CCSL à l'entreprise Muroise et Compagnie, à hauteur de 5 % des dépenses d'investissements éligibles dans une limite maximale de 6 783 €, dans le cadre du dispositif ARIAA/FEADER de la Région des Pays de la Loire.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante.

### 13. Ouverture des commerces en 2018

Le Conseil Communautaire, à 42 voix pour et 3 voix contre :

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** sur la dérogation pour 8 dimanches valable pour l'ensemble des communes du territoire et pour tous les commerces de détails.

Les dates proposées sont les suivantes :

- 14 janvier 2018 (soldes d'hiver)
- 1er juillet 2018 (soldes été)
- 26 août 2018 (rentrée des classes)
- 2 septembre 2018 (rentrée des classes)
- 2 décembre 2018 (fêtes de fin d'années)
- 9 décembre 2018 (fêtes de fin d'années)
- 16 décembre 2018 (fêtes de fin d'années)
- 23 décembre 2018 (fêtes de fin d'années)
- 30 décembre 2018 (fêtes de fin d'années)

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** pour l'ouverture de 3 jours fériés à l'exception du 1er mai pour les commerces de détail alimentaire dont la surface de vente est supérieure à 400 m<sup>2</sup>.

## Solidarités

### 14. SSIAD : Règlement de service

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement de fonctionnement du service de soins infirmiers à domicile.
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président chargé de la Solidarité à signer le règlement.

### 15. Aires d'accueil des gens du voyage : Convention-cadre avec l'Etat

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention cadre conclue entre l'Etat et la Communauté de Communes Sèvre et Loire afin de percevoir le versement de l'aide au logement temporaire ALT2.
- **AUTORISE** le Président à signer chaque année, la convention entre l'Etat et la CCSL pour le versement de l'aide annuelle « aide au logement temporaire » ALT2.

## Piscines

### 16. Espace Divaquatic : Convention d'occupation pour l'utilisation de l'équipement

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les conventions d'occupation annuelle et ponctuelle de l'Espace Divaquatic.
- **DELEGUE** la signature de ces conventions d'occupation des bassins de l'Espace Divaquatic avec les associations et les clubs demandeurs, au Président et au Vice-président en charge des piscines.

## 17. Projets piscines : Validation du scénario et adoption du pré-programme

Le Conseil Communautaire, à 40 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions :

- **VALIDE** les projets d'investissement sur les équipements aquatiques Naïdolis et Divaquatic.
- **RETIENT** le scénario 1 d'un montant de 5 113 306 € HT.
- **LANCE** l'élaboration du document programme et du dossier de consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre.

## Informations diverses

### 18. Administration générale : Attributions exercées par délégation de l'organe délibérant

Par délibération du 11 janvier 2017, le Conseil Communautaire a délégué certaines attributions au Président.

#### Par arrêtés du Président :

En date du 11 septembre 2017 :

Il est conclu un marché passé en procédure adaptée, ayant pour objet l'étude, conception, développement, fabrication et pose de la signalétique directionnelle et informationnelle avec la société Pub Océane. La variante n° 1 a été retenue pour un montant de 26 953,60 € HT, pour une durée de 3 mois.

En date du 19 septembre 2017 :

Il est conclu un marché relatif à la procédure de VISA des permis de construire par un architecte conseil dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Brochet à Vallet, avec la société ADAUC – 5, Boulevard du Manoir Saint-Lô – 44300 – Nantes selon les conditions suivantes :

- Un forfait unitaire de 350 € par visa de permis de construire,
- Une quantité maximale de 20 prestations par an,
- Une durée d'un an renouvelable 3 fois à compter de la notification.

En date du 22 septembre 2017 :

Il est décidé de vendre les parcelles cadastrées section ac n° 91, 93 et 96p d'une surface de 967 m<sup>2</sup>, situées sur la zone d'activités du Hautbois – 44430 – Le Landreau, à l'entreprise "la boîte à pâtes" dont le siège social est situé 3bis, rue de l'Osier 44450 – St Julien de Concelles, pour une valeur de 25 € HT/m<sup>2</sup>, soit un prix total hors taxes de 24 175 € en ce compris une taxe sur la valeur ajoutée sur marge de 4 515,89 €, soit un prix total de 28690,89 €.

En date du 26 septembre 2017 :

Dans le cadre des activités du RAM, les communes mettent à disposition de la CCSL des locaux à titre gracieux pour l'année scolaire 2017/2018, période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 30 juin 2018, par voie de convention.

En date du 2 octobre 2017 :

Il est conclu un marché, ayant pour objet la fourniture de mobilier et aménagement des bureaux du siège de la CCSL, avec :

- Lot n° 1 : mobilier de bureau et espace de travail – Sté BUROMAT SAS – sise PA des Coteaux de Grandlieu – 1, Rue Jardot – 44830 – BOUAYE, pour un montant de 9 057,68 € HT, soit 10 869,22 € TTC.
- Lot n° 2 : aménagement sur mesure – SARL AGASSE Thierry – ZI de Beausoleil – 44450 – St Julien de Concelles, pour un montant de 15 864,31 € HT, soit 19 037,17 € TTC.

Le Conseil Communautaire :

- **PREND ACTE** des décisions du Président, ci-dessus détaillées.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 10.